# Abbé Prévost; Manon Lescaut; 1731

#### Introduction

*Manon Lescaut* de Prévost est un roman complexe, structuré autour de deux récits dans lesquels les voix s'enchâssent, les discours se télescopent et la vérité se dérobe. Manon y figure une jeune femme du peuple particulièrement séduisante, qui emploie ses charmes pour faire plier les hommes et obtenir d'eux ce qu'ils veulent. Néanmoins, elle entretient avec le héros du roman, le chevalier des Grieux, une relation passionnelle d'une intensité particulière. Alors que ce dernier se plaint de sa liaison avec un « vieux voluptueux », M. de G... M..., Manon lui assure qu'il n'entre dans leurs rapports aucun amour et qu'elle ne reste près de lui que pour l'argent et les richesses qu'il lui prodigue. Pour l'assurer de sa bonne foi, l'héroïne propose un dîner à quatre, avec M. de G... M..., dîner auquel seront conviés le chevalier et Lescaut (frère de Manon). L'extrait étudié se présente comme la mise en scène d'un stratagème à double visée :

d'une part, il s'agit pour Lescaut, Manon et des Grieux de prendre du plaisir en se jouant d'un amant naïf; d'autre part, il s'agit pour le « je » narré d'affirmer sa supériorité sur son rival et de se venger de lui en le ridiculisant. Les lignes qui précèdent directement notre texte annoncent exactement d'ailleurs le déroulement d'une action prévue et d'un vol prémédité. Le plaisir du récit repose pourtant non sur la réalisation du forfait qui conduira les amants à l'emprisonnement, mais sur la manière avec laquelle est traité M. de G... M..., véritable barbon ridiculisé pour ses prétentions dérisoires envers Manon et la naïveté qui l'empêche de comprendre l'ironie et les sarcasmes dont il est la victime directe.

Cet extrait est structuré en trois moments :

- d'abord, de la ligne 1 à la ligne 11 (« d'un si bon modèle »), nous assistons à la mise en place d'une action préméditée visant, de la part du héros, à nuire à un rival détesté;
- puis, de la ligne 11 à la ligne 22 (« qui le menaçait »), nous pouvons identifier les stratégies de ridiculisation employées contre un vieillard à la fois dupe et aveuglé, incapable en tout cas de saisir les nuances d'une situation qui tourne en sa défaveur ;
- enfin, de la ligne 22 à la fin, a lieu la finalisation du délit des amants et de Lescaut et la qualification par le « je » narrant de cette « scène » évoquée comme « ridicule » et assimilée à un véritable moment théâtral.

### **Problématiques possibles:**

- En quoi cet épisode s'apparente-t-il à une saynète de comédie ou à un moment de farce?
- Dans quelle mesure cet épisode ménage-t-il une pause comique au cœur d'une oeuvre marquée par la gravité des passions et la violence du sentiment amoureux?
- En quoi cet scène comique illustre-t-elle l'immoralité des deux amants?

## I. Une friponnerie orchestrée (l.1-11)

« L'heure du souper étant venue, M. de G... M... ne se fit pas attendre longtemps. Lescaut était avec sa soeur, dans la salle. Le premier compliment du vieillard fut d'offrir à sa belle un collier, des bracelets et des pendants de perles, qui valaient au moins mille écus. Il lui compta ensuite, en beaux louis d'or, la somme de deux mille quatre cents livres, qui faisaient la moitié de la pension » (l. 1-4).

Le texte débute par l'installation du cadre spatio-temporel et l'entrée en scène progressive des différents acteurs. À ce titre, M. de G... M... arrive comme un comédien qu'un public avide de divertissement attendrait avant le démarrage d'une pièce de théâtre. Par ailleurs, l'allusion à la présence de Lescaut « dans la salle » est particulièrement intéressante, puisque le terme de « salle » renvoie au vocabulaire théâtral et désigne la partie du théâtre dans laquelle se situent les spectateurs. Nommé par le substantif « vieillard », M. de G... M... est entrevu de manière particulièrement péjorative par la narration et les allusions qui lui sont faites semblent saturées par l'ironie. En effet, le GN « sa belle » insiste sur la différence d'âge et d'attrait entre Manon et lui, mais introduit surtout un sarcasme, puisque le déterminant possessif « sa » met en avant le fait que M. de G... M... est persuadé de pouvoir tout s'acheter avec ses richesses, y compris l'amour. Nous repérons le champ lexical de l'argent, du luxe et de la prodigalité à travers la présence du GN « de beaux louis d'or », du verbe « offrir », de l'énumération « un collier, des bracelets et des pendants de perles » et des adjectifs numéraux renvoyant à la fortune : « mille écus », « deux mille quatre cents livres ». Ce champ lexical exhibe le fait que M. de G... M... cherche à acheter Manon et à la séduire par l'abondance de biens luxueux, mais il témoigne aussi de l'attention

scrupuleuse portée par le trio de voleurs sur les bijoux et les liquidités qu'il lorgne et sur lesquels il compte bien faire main basse.

Manon est évidemment intéressée par ce que lui donne M. de G... M... et non par sa personne. Elle est une femme entretenue qu'attirent les richesses et les plaisirs. L'allusion à la « pension » que le barbon lui a promise – et dont il délivre d'emblée la moitié comme pour appâter l'héroïne – ainsi que la mise en avant du verbe « compter » désacralisent le sentiment amoureux qui ne repose que sur un vulgaire intérêt. La relation entre Manon et M. de G... M... est aux antipodes de la liaison idéale, platonique et courtoise que noue le chevalier avec sa belle.

« Il assaisonna son présent de quantité de douceurs dans le goût de la vieille Cour. Manon ne put lui refuser quelques baisers ; c'était autant de droits qu'elle acquérait sur l'argent qu'il lui mettait entre les mains. J'étais à la porte, où je prêtais l'oreille, en attendant que Lescaut m'avertît d'entrer » (l. 4-6).

La mention péjorative de l'abondance des biens à laquelle M. de G... M... a recours (« quantité de douceurs ») et dont il « assaisonn[e] » Manon – terme comique qui renvoie à la cupidité de l'héroïne et à la malice du vieillard – jure avec l'avarice affective de Manon (« quelques baisers »). Le lexique juridico-financier qui est utilisé ici (« acquérir », « droits ») détruit l'idée même d'un amour qui existerait dans la noblesse de sa gratuité. L'amour est, dans cet extrait, feint, faux, instrumentalisé. L'apparition du « je » dans le texte et la précision de sa situation spatiale (en retrait, « à la porte ») nous renvoient encore à la dimension théâtrale de l'action préméditée par le trio. En effet, des Grieux attend qu'on lui dise d'entrer, comme un comédien guidé par son metteur en scène. À cet égard, Lescaut semble jouer le rôle pour l'occasion de maître des cérémonies.

« Il vint me prendre par la main, lorsque Manon eut serré l'argent et les bijoux, et me conduisant vers M. de G... M..., il m'ordonna de lui faire la révérence. J'en fis deux ou trois des plus profondes. Excusez, monsieur, lui dit Lescaut, c'est un enfant fort neuf. Il est bien éloigné, comme vous voyez, d'avoir les airs de Paris ; mais nous espérons qu'un peu d'usage le façonnera. Vous aurez l'honneur de voir ici souvent monsieur, ajouta-t-il, en se tournant vers moi ; faites bien votre profit d'un si bon modèle » (l. 7-11).

Des Grieux n'est pas lui-même dans cette scène, mais joue explicitement un rôle qu'on lui a attribué : celui d'un écolier candide. Faisant « trois » révérences au lieu d'une, il paraît reproduire des gestes répétés à l'avance et destinés à donner de lui l'image d'un être « fort neuf », c'est-à-dire naïf, provincial et sans expérience du monde. Il se laisse d'ailleurs guider par Lescaut, véritable scénographe : « il vint me prendre par la main » ; « il m'ordonna ». En outre, le frère de Manon parle à sa place et ne lui laisse aucune marge de manoeuvre, afin de ne pas nuire au déroulement du plan envisagé. Toutefois, il faut noter le double sens de certains propos de Lescaut, qui semble s'amuser à suggérer à M. de G... M... le péril dans lequel il va tomber sans que ce dernier ne comprenne vraiment de quoi il est question. En effet, le substantif de « profit » dans la phrase : « Faites bien votre profit d'un si bon modèle », invite quasi explicitement des Grieux à s'enrichir aux dépens de son rival. Mais le double sens du substantif, qui renvoie aussi à l'amélioration morale de l'homme, dissimule la volonté sarcastique de Lescaut. De même, le GN « un si bon modèle » vaut comme antiphrase, le vieillard étant précisément un contremodèle sur les plans amoureux et moral.

### II. Un vieillard aveuglé et dupé (l. 11-22)

« Le vieil amant parut prendre plaisir à me voir. Il me donna deux ou trois petits coups sur la joue, en me disant que j'étais un joli garçon, mais qu'il fallait être sur mes gardes à Paris, où les jeunes gens se laissent aller facilement à la débauche. Lescaut l'assura que j'étais naturellement si sage, que je ne parlais que de me faire prêtre, et que tout mon plaisir était à faire de petites chapelles. Je lui trouve de l'air de Manon, reprit le vieillard en me haussant le menton avec la main » (l. 11-15).

Nous remarquons que l'air de supériorité et de suffisance affecté par M. de G... M... (il « parut prendre plaisir à me voir » ; « Il me donna deux ou trois petits coups sur la joue ») entre en contradiction de

manière comique avec la réalité de sa situation, puisqu'il est ici la dupe des procédés utilisés pour le tourner en ridicule. En effet, il prend ce que lui dit Lescaut au pied de la lettre et ne se rend pas compte des fables dont il est la victime évidente (comment peut-il prendre un personnage de vingt ans pour un « écolier » ?) : le verbe « assurer » (« Lescaut l'assura que... ») témoigne de la souscription par le vieillard à l'ensemble des mensonges qui lui sont servis. Ce passage est par ailleurs particulièrement drôle, dans la mesure où il brosse du héros des Grieux un portrait aux antipodes de ce qu'il est vraiment en le dépeignant en religieux simplet ignorant des émotions amoureuses.

Le « je » narrant rapporte de manière savoureuse les propos de M. de G... M... le mettant « en garde » contre la « débauche » ; or, en invitant l' « écolier » fictif qui lui fait face à ne pas être trompé en matière sentimentale, il fait preuve d'aveuglement, puisqu'il est précisément lui-même un personnage de débauché qui ne se rend pas compte de la farce dans laquelle il joue le rôle de dindon.

L'aveuglement du « vieillard » est tel qu'il voit ce qui n'est pas, c'est-à-dire une ressemblance entre Manon et celui qui est en vérité son amant. Il prend à tel point pour vrai ce qu'on lui dit qu'il intègre des logiques en contradiction avec la réalité. Tout l'intérêt comique repose précisément sur la naïveté de M. de G... M... qui s'adresse à son rival en croyant être en présence d'un être inoffensif. Le pouvoir de renversement de la farce fait de lui ici le vrai naïf quand le faux écolier tire les ficelles de l'action.

« Je répondis d'un air niais : Monsieur, c'est que nos deux chairs se touchent de bien proche ; aussi, j'aime ma soeur Manon comme un autre moi-même. L'entendez-vous ? dit-il à Lescaut, il a de l'esprit. C'est dommage que cet enfant-là n'ait pas un peu plus de monde. Oh ! monsieur, repris-je, j'en ai vu beaucoup chez nous dans les églises, et je crois bien que j'en trouverai, à Paris, de plus sots que moi » (l. 15-18).

La prise de parole de des Grieux est mise en valeur par sa restitution au discours direct, qui permet notamment de mettre l'accent sur l'insolence et l'investissement affectif du « je » narré (« Oh ! ») mais aussi sur le choix de mots porteurs d'un double sens. En effet, l'évocation des « deux chairs qui se touchent de bien proche » signale la relation sensuelle qui unit en vérité des Grieux et Manon, tandis que le fait de dire que cette dernière est aimée « comme un autre moi-même » est pour le « je » narré l'aveu de son amour inconditionnel pour celle qui n'est pas sa soeur mais son amante. Évidemment, M. de G... M... en sait moins que les lecteurs sur des Grieux et il est donc pris au piège d'un lexique qui désigne la sensualité érotique mais qui pourrait tout autant renvoyer aux liens de sang fraternels.

Loin de voir clair dans le jeu du chevalier, M. de G... M... lui trouve pourtant « de l'esprit ». Cela est particulièrement cocasse car il n'identifie pas les traits d'esprit que son rival lui envoie. Il demande pourtant à Lescaut : « L'entendez-vous ? », et paraît s'étonner de la vivacité de l'enfant qu'il croit avoir devant lui, alors qu'il n'entend (au sens de « comprendre ») précisément lui-même pas ce qui lui est dit. On l'aura compris, le comique de la scène repose sur le manque d'intelligence d'un vieillard inapte à entendre le double sens d'un langage employé pour le ridiculiser. Alors que M. de G... M... regrette que des Grieux n'ait pas « un peu plus de monde », révélant par là sa naïveté de provincial supposé et l'inexpérience du monde et de la société qu'il lui postule, ce dernier semble s'échauffer et a recours à une exclamation qui traduit un recours au discours polémique. En effet, sous couvert d'une pluralité polémique (j'en trouverai [...] de

plus **sots** que moi »), des Grieux ne vise en réalité que le seul G... M..., et exprime sa rivalité par l'emploi d'une comparaison que ce dernier ne comprend pas et qui est en sa défaveur. Loin de paraître soumis au rôle qui est le sien, et qui est censé le confiner à l'humilité, des Grieux ne cesse de provoquer son adversaire, révolté de ne pouvoir le réduire ouvertement. Il assure à ce titre le spectacle pour Manon et Lescaut, les deux comédiens-spectateurs qui assistent à sa prestation improvisée.

« Voyez, ajouta-t-il, cela est admirable pour un enfant de province. Toute notre conversation fut à peu près du même goût, pendant le souper. Manon, qui était badine, fut sur le point, plusieurs fois, de gâter tout par ses éclats de rire. Je trouvai l'occasion, en soupant, de lui raconter sa propre histoire, et le mauvais sort qui le menaçait » (l. 18-22).

M. de G... M... s'extasie de nouveau sur la personnalité de l'enfant qui lui fait face. Lorsqu'il affirme : « cela est admirable pour un enfant de province », il pressent précisément qu'un véritable « enfant de province » ne pourrait avoir la repartie qui est celle de des Grieux. Mais son pressentiment n'aboutit

pas à une prise de conscience. De fait, il est évident que le vieillard ne comprend toujours pas qui se cache derrière le personnage joué par des Grieux. Au contraire, il semble s'efforcer de s'assurer que ses autres convives comprennent bien la situation (« Voyez »), alors qu'il est la seule dupe du jeu en cours. Le déterminant indéfini de la totalité « toute », dans la séquence « Toute notre conversation fut à peu près du même goût », traduit la réussite du projet du trio visant à ridiculiser ce riche barbon.

La scène semble ravir les deux spectateurs que figurent Manon et Lescaut, au point que l'amante de des Grieux se laisse aller à des « éclats de rire » qui annoncent ceux qui couronneront la ridiculisation du prince italien au début de la deuxième partie.

Ici, le tempérament fantaisiste et joueur de Manon est mis en valeur. On nous dit qu'elle est pour l'occasion « badine », ce qui va dans le sens de l'instrumentalisation des hommes à laquelle elle a régulièrement recours pour se faire financer ses plaisirs et son train de vie. Elle ne prend pas l'amour au sérieux. Au contraire, elle n'hésite pas à en tirer profit. Des Grieux utilise la double énonciation pour « raconter [à M. de G... M...] sa propre histoire » : en effet, les lecteurs mais aussi Lescaut et Manon comprennent que des Grieux s'adresse directement au vieillard, sous couvert d'un détour fictif, alors que ce dernier n'y voit que du feu. Notons à cet égard que les

multiples enchâssements – des Grieux a recours à des récits dans le récit qu'il dresse de ses aventures – et le dédoublement des

« histoires », qui se font écho les unes les autres – ne peut-on pas penser que des Grieux est traité par Manon avec la même distance

frivole que M. de G... M... –, décuplent le plaisir d'une lecture qui suppose une attention scrupuleuse aux détails de la construction narrative et la distinction stricte des différents niveaux d'analyse.

### III. Une « ridicule scène » (l. 22 à la fin)

« Lescaut et Manon tremblaient pendant mon récit, surtout lorsque je faisais son portrait au naturel ; mais l'amour-propre l'empêcha de s'y reconnaître, et je l'achevai si adroitement, qu'il fut le premier à le trouver fort risible. Vous verrez que ce n'est pas sans raison que je me suis étendu sur cette ridicule scène » (l. 22-25).

Le « récit » dont il est question, et qui est censé révéler à M. de G... M... la duperie dont il est la victime, n'est pas compris par ce dernier qui est au contraire « le premier à le trouver fort risible ». La dimension comique de la scène est renforcée par les tremblements de Lescaut et Manon, tremblements qui rendent encore plus incompréhensible l'aveuglement du vieillard. Par ailleurs, le fait que des Grieux prétende avoir effectué le « portrait » de son rival « au naturel » met en relief avec plus d'acuité l'inintelligence de ce dernier. Tout en se félicitant pour son adresse dans l'art du portrait réalisé à l'aide des mots, le « je » narrant souligne plus cruellement encore la cécité de M. de G...

M... Par ailleurs, il se met aussi en valeur, rappelant les qualités oratoires qui lui ont permis de se distinguer lors de ses études de philosophie et de théologie, et démontre une fois de plus l'intérêt qu'il prend à donner du plaisir par le récit.

« Enfin, l'heure du sommeil étant arrivée, il parla d'amour et d'impatience. Nous nous retirâmes, Lescaut et moi ; on le conduisit à sa chambre, et Manon, étant sortie sous prétexte d'un besoin, nous vint joindre à la porte. Le carrosse, qui nous attendait trois ou quatre maisons plus bas, s'avança pour nous recevoir. Nous nous éloignâmes en un instant du quartier » (l. 25-28).

Le connecteur « enfin » indique que nous entrons dans le dernier temps de la temporalité du spectacle joué à l'encontre de M. de G... M... Là encore, ce dernier est raillé pour son « impatience » à se retrouver dans les bras de Manon – alors que celle-ci compte bien se dérober à un tel exercice. Il figure alors une sorte de barbon libidineux, tout entier tendu vers la débauche et le lucre. Pourtant, son apparence même d'homme vieillissant joue en sa défaveur : en effet, il ne peut – à la différence de ses trois jeunes invités – se déplacer sans l'aide de quelqu'un (« on le conduisit à sa chambre »), et il semble répondre à un quotidien réglé comme une horloge. De fait, il agit mécaniquement selon l'heure qu'il est, ce dont témoignent les deux propositions participiales : « L'heure du souper étant venue, M. de G... M... ne se fit pas attendre longtemps » ; « L'heure du sommeil étant arrivée, il parla d'amour et d'impatience ». Ce qui est moqué ici, c'est un trait de la vieillesse qui consiste à vivre selon une planification du temps millimétrée et invariable.

Perfide et rusée, Manon joue ici le rôle qu'on lui connaît tout au long du roman : celui de la dissimulation. Elle prend en effet le « prétexte d'un besoin » pour quitter la salle et rejoindre son frère et son amant. Tous trois se retrouvent unis dans le même acte répréhensible, puisqu'ils sont ramassés dans l'unité que leur confère le pronom personnel « Nous » : « Nous nous éloignâmes en un instant du quartier ». Le CC de temps « en un instant » met en avant la culpabilité d'une action – un vol – qui se donne dans une sorte de rapidité criminelle. Après l'insistance sur une scène immobile, prolixe en récits et en échanges, le recours par le « je » narrant à des verbes d'action (« se retirer », « se joindre », « sortir », « s'éloigner ») nous replonge dans le dynamisme de l'aventure, tout en faisant ressortir un lexique théâtral (il s'agit de quitter la scène à la tombée du rideau).

« Quoiqu'à mes propres yeux cette action fût une véritable friponnerie, ce n'était pas la plus injuste que je crusse avoir à me reprocher. J'avais plus de scrupule sur l'argent que j'avais acquis au jeu. Cependant nous profitâmes aussi peu de l'un que de l'autre, et le Ciel permit que la plus légère de ces deux injustices fût la plus rigoureusement punie » (l. 29-fin).

Le « je » narrant a recours à une forme de déresponsabilisation relative qu'il met en place de manière subtile afin, ensuite, de remettre en cause la justice du Ciel et donc de renverser la perspective et de détourner l'attention du lecteur de ses crimes vers les injustes punitions dont ils ont fait l'objet. Certes, le « je » narrant reconnaît une « véritable friponnerie » dans la duperie à laquelle il a participé, mais le fait qu'il formule cet aveu dans une proposition subordonnée concessive en réduit la portée. En effet, cette « friponnerie » se retrouve partiellement excusée, dès lors qu'elle est moindre au regard de « l'argent » que le héros « avai[t] acquis au jeu ». L'emploi d'un comparatif de supériorité nié (« ce n'était pas la plus injuste que je crusse avoir à me reprocher ») établit une hiérarchie dans les fautes commises par le chevalier. Dès lors, l'affirmation : « J'avais plus de scrupule sur l'argent que j'avais acquis au jeu », signifie que

des Grieux est précisément insensible et indifférent au mal infligé à M. de G... M...

Par ailleurs, si l'existence d'un ordre du monde garanti par une justice divine est affirmée, celle-ci est immédiatement contestée pour ses défaillances, dans la mesure où elle se complaît dans l'application de châtiments disproportionnés au regard des fautes commises (« le Ciel permit que... »). Par un subtil renversement, le « je » narrant sous-entend qu'une telle justice se disqualifie et apparaît donc comme injuste. La corrélation entre les groupes adjectivaux « la plus légère » et « la plus rigoureusement punie » traduit un déséquilibre dans l'échelle des sanctions et participe à la contestation du caractère juste de la justice du Ciel. De là à excuser le sujet pour tous ses péchés, il n'y a qu'un pas.

### **Conclusion**

Cet extrait se réalise comme une pause comique au coeur du roman. Refermé sur lui-même, il constitue quasiment un morceau

détachable. Les personnages y jouent successivement le rôle de comédiens et de spectateurs dans une comédie qui vise à tourner en ridicule un barbon qui figure, sur le plan amoureux, un contre-modèle absolu. En effet, voulant acheter Manon, M. de G... M... dégrade l'amour comme sentiment noble. À l'opposé, l'amant courtois ne fait aucun autre sacrifice que celui de sa personne – tel des Grieux dans le roman. Le recours au double sens d'une énonciation ironique se fait au détriment de M. de G... M... qui, peu intelligent, ne perçoit pas les sarcasmes qui lui sont faits et qui préparent le vol de ses biens.

Ouverture possible : le discours de Vautrin à Rastignac dans <u>Le Père Goriot</u>. Comme si ici la scène était la mise en application de la leçon immorale de Vautrin.